

# R È G L E M E N T D U T O U R N O I A C I N Q

---

1. Le tournoi est ouvert aux équipes selon le formulaire d'inscription. Le comité du FC se réserve toutefois le droit d'inviter des équipes ne remplissant pas les conditions selon le formulaire précité.
2. Tous les joueurs participant au tournoi doivent être obligatoirement assurés. Le FC Plagne décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
3. Un joueur ne peut jouer que dans une équipe.
4. Les souliers multicrampons sont autorisés dans toutes les catégories
5. Les matches se jouent conformément aux règles de l'ASF, à l'exception du hors-jeu, qui est supprimé, de la passe en retrait au gardien, qui est autorisée et du nombre de changements de joueurs, qui est illimité. Durée des matches selon l'horaire.
6. Un joueur expulsé ne se remplace pas. Il peut toutefois jouer les matches suivants, sauf en cas d'expulsion définitive (cas grave).
7. Un match est perdu par forfait (2-0) lorsque :
  - une équipe ne respecte pas le point 4 du présent règlement.
  - une équipe ne se présente pas ou se présente en retard.
  - une équipe se présente avec moins de quatre joueurs.
  - un match est interrompu par l'arbitre pour comportement antisportif de l'équipe.
8. Les décisions arbitrales sont définitives et incontestables.
9. Seul le responsable de l'équipe peut déposer protêt auprès des organisateurs. Il n'est valable qu'à la fin du match, après le dépôt de 20 francs. Si, après délibérations du jury, le protêt est rejeté, la taxe reste en possession des organisateurs. Les décisions du jury sont sans appel.
10. Le classement se fait aux points (la victoire vaut 3 points). Les équipes à égalité de points sont départagées par des tirs au but (5 tirs par autant de joueurs différents). Si l'égalité persiste, la première équipe qui manque son tir est classée derrière son adversaire.
11. Toutes les équipes reçoivent un prix.

FC Plagne, le comité d'organisation